

Première journée
1^{ère} observation de M.



Geudertheim le 28/10/2024

Jean-Thierry DAUMONT
Commissaire Enquêteur

1. La servitude attachée à la bande de la parcelle 508 faisant partie du Lot N°3, est-elle toujours d'actualité dans l'association AFUA?

Par ailleurs, pouvons-nous jouir de nos pleins droits de propriétaires lors d'une vente par les propriétaires sans passer par l'association?

2. Est-ce que l'échange de terrains ayant la même surface entre membres de l'association est-il toujours possible?

Jean-Thierry DAUMONT
Commissaire Enquêteur